

mercredi 22 juillet 2020

Etaient présents : ARNAUD Gérard - ASTRUC David - BENARD Fabrice - BERNA Camille - CHATEAU Gilles - COMBES Gilles - GIRARD Maria-Pia - LE BEL Jérôme - LECOMTE Véronique - MONNIN Marie-Andrée - MOREL Evelyne - ULRICH Marie-Agnès

Procurations : ALBOUY GUPWELL Pascale à COMBES Gilles, BENEZECH Mathieu à ULRICH Marie-Agnès

Absente : DESCOUENS Marie-Sophie

Secrétaire de séance : GIRARD Maria-Pia

ORDRE DU JOUR

1 - Affectation du résultat de fonctionnement 2019 au budget de la commune 2020

Madame Marie-Agnès Ulrich prend la parole.

Le résultat de l'exercice 2019 présente un excédent de fonctionnement de : 335 813.64 €. Il est proposé au conseil d'affecter le montant de 102 036.31 € en fonctionnement et 233 777.33 € en investissement.

Vote : 14 pour - 0 contre - 0 abstention

2 - Vote du budget de la commune 2020

Madame Marie-Agnès Ulrich prend la parole.

Le budget de fonctionnement s'élève à 860 211,31 € et l'investissement à 1 193 394.17 € soit un budget total de 2 053 605.48 €.

Madame Ulrich donne lecture de la note de synthèse du budget 2020 :

" Suite à l'épidémie du coronavirus et au report du second tour de l'élection municipale, le budget 2020 est soumis au vote tardivement et seulement 3 semaines après l'installation de notre équipe. De fait, un semestre de dépenses est déjà passé et les opérations de travaux engagées se sont naturellement poursuivies (entrée route de Roujan, moulin, parking...).

Au regard de ce contexte, nous avons repris la quasi intégralité des éléments budgétaires préparés par l'équipe précédente, à l'exception du crédit inscrit au titre des indemnités des élus, en diminution.

Il s'agit de la réalisation de notre premier engagement formulé lors de notre campagne. Cette économie s'élèvera en année pleine à près de 20000€: au BP 2020, le crédit a été inscrit en diminution de 7000€ dans l'attente du calcul précis de l'impact sur 6 mois. Comme nous nous y étions engagés, cette économie bénéficiera aux projets collectifs, sans doute associatifs.

Nous réajusterons au besoin les crédits entre les postes de dépense en décision modificative.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget prévisionnel de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 860 211,31 euros, en diminution par rapport au BP 2019, du fait de dépenses exceptionnelles cette année là. Il y a une stabilité prévue de l'ensemble des compartiments, tout en sachant que la commune a une nouvelle fois décidé de ne pas augmenter ses taux d'imposition. Certaines dotations de l'Etat (dotation forfaitaire, dotation solidarité rurale) ont été budgétisées au niveau des montants déjà notifiés au trésorier public par l'Etat. La dotation de l'Etat devant compenser la suppression de la taxe d'habitation a été budgétisée au niveau des crédits perçus en 2019.

La charge financière n'évoluera pas puisqu'il n'y aura pas de nouvelle créance en 2020.

La non reconduction en l'état de la convention de la police pluri-communale par l'équipe précédente au-delà de décembre 2020 permettra de redéfinir et d'améliorer la prestation en lien avec les communes partie prenantes et sans doute de minorer la dépense de personnel.

mercredi 22 juillet 2020

La diminution constante du nombre d'élèves de l'école, phénomène que nous souhaitons enrayer notamment en renforçant l'offre de logements, a eu pour conséquence jusqu'alors une baisse des effectifs de personnel relevant de la compétence de la commune."

Monsieur le Maire soumet le budget au vote. Le budget est voté à l'unanimité.

3 - Indemnité de fonction des élus

Monsieur le Maire dit au conseil que c'était une volonté des élus de diminuer le montant des indemnités par rapport à l'ancienne municipalité, afin de pouvoir financer divers projets.

Il propose donc pour le maire Monsieur Astruc David, les 2 adjoints Madame Marie-Andrée Ulrich 1ère Adjointe et Monsieur Gilles Combes 2ième Adjoint et les 4 conseillers délégués Madame Pascale Albouy Gupwell, Monsieur Gilles Arnaud, Monsieur Gilles Chateau et Madame Maria-Pia Girard une indemnité de 5.913 de l'indice BRUT 1027.

Vote : unanimité

4 - Vote des subventions 2020 aux associations

Monsieur le Maire propose au conseil de voter les subventions aux associations pour 2020. Il précise qu'une demande écrite de subvention a été demandée à chaque association en précisant leurs actions ou projets pour 2020. Seules les associations qui ont formulé une demande et qui proposeront des manifestations cette année percevront la subvention communale.

Il propose au conseil de reconduire les montants identiques à ceux de l'an dernier pour les associations concernées pour un montant total de 17 000.00 €.

Vote : 13 pour - 0 contre - 1 abstention

5- Création des commissions municipales

Monsieur le Maire propose de créer 6 commissions municipales :

1) FINANCES :

Président : David ASTRUC

Référente : Marie-Agnès ULRICH

Camille Berna, Evelyne MOREL, Jérôme LE BEL

2) ÉCOLE/ JEUNESSE/ RESTAURANT SCOLAIRE/ A.L.P

Président : David ASTRUC

Référente : Pascale ALBOUY GUPWELL

Marie-Andrée MONNIN, Gilles Combes, Evelyne MOREL, Maria-Pia GIRARD

3) URBANISME/ENVIRONNEMENT

Président : David ASTRUC

Référent : Gérard ARNAUD

Gilles COMBES, Marie-Agnès ULRICH, Fabrice BENARD, Jérôme LE BEL, Gilles CHATEAU

4) TRAVAUX :

Président : David ASTRUC

Référent : Gilles CHATEAU

Gérard ARNAUD, Mathieu BENEZECH

5) ASSOCIATION SPORT/PATRIMOINE/CULTURE :

Président : David ASTRUC

Référente : Maria-Pia GIRARD

Fabrice BENARD, Marie-Sophie DESCOUENS, Véronique LECOMTE, Evelyne MOREL

6) PERSONNEL/ COMMUNICATION :

Président : David ASTRUC

Référent : Gilles COMBES

Camille BERNA, Marie-Andrée MONNIN, Fabrice BENARD, Marie-Sophie DESCOUENS, Véronique LECOMTE

mercredi 22 juillet 2020

Vote : 14 Voix pour ; 0 contre, 0 abstention.

6 - Désignation des représentants de la collectivité à l'assemblée générale d'Hérault Ingénierie

La commune a adhéré à Hérault Ingénierie en 2018. Hérault Ingénierie propose aux communes adhérentes une assistance à la voirie, l'habitat, l'aménagement ainsi qu'à la maîtrise d'ouvrage pour mener à bien leurs projets.

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Gille CHATEAU délégué titulaire et Monsieur Gérard ARNAUD délégué suppléant.

Vote : 14 Voix pour ; 0 contre, 0 abstention.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Travaux RD15

Monsieur Astruc fait le point sur les travaux de la Route de Roujan : les travaux avancent bien, malgré le retard pris dû aux problèmes de profondeur des réseaux. La première semaine d'août, le goudron des trottoirs sera réalisé, la finition définitive sera effectuée en septembre. La route sera ouverte pendant la durée des congés de l'entreprise à la mi-août.

2) Acquisition de matériel au Comité des Fêtes de Roujan

Monsieur Astruc dit au conseil que le Comité des fêtes de Roujan a cessé son activité et a proposé à la commune divers matériel (friteuse, barnum, faitout, bac) pour un montant total de 1 270.00 €.

Le conseil municipal donne son accord.

Le Conseil est clos à 18h55.